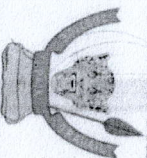


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°054/2025

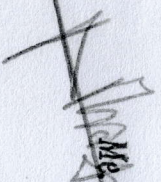
AU GROUPEMENT MAZARS CAMEROUN-BETA CONSULT Sarl.

Après avoir reçu le contrat du marché n° FONER/DG/002/CGPMP/PI/2024, conclu avec le FONERS, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million quatre cent septante-six mille quatre cent septante-six, deux centimes (USD 1 476 476,02) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains dix mille trois cent trente-cinq, trente-trois centimes (USD 10 335,33), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 21/03/2025.

Directeur Administratif et Financier




Me Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général